

d'établissement des prix dans un effort pour tenir compte des préoccupations américaines.

- Le 5 août 1993, le Canada et les États-Unis en sont venus à une entente finale visant à régler leur différend sur la bière, ce qui a permis de régler les problèmes posés par le rapport du groupe spécial du GATT.

GRUPE SPÉCIAL DU GATT SUR LES MESURES AMÉRICAINES AFFECTANT L'IMPORTATION DE LA BIÈRE CANADIENNE («BIÈRE II»)

- Les producteurs canadiens de boissons alcooliques et les provinces ont exprimé au gouvernement fédéral leurs sérieuses préoccupations concernant un grand nombre de mesures d'États américains qui affectent les politiques de distribution, d'imposition, d'inscription au catalogue, d'établissement des prix et de transport, et qui exercent une discrimination contre les exportations canadiennes de boissons alcooliques sur le marché américain.
- Le Canada a tenté de régler les difficultés découlant de ces mesures par des discussions avec les États-Unis. Les discussions n'ayant pas permis de régler les questions, le Canada a demandé, le 6 février 1991, des consultations aux termes de l'article XXIII:1 de l'Accord général. Deux séries de consultations n'ont pas permis de régler le différend, et le Canada a demandé l'établissement d'un groupe spécial du GATT chargé d'examiner l'affaire.
- Le groupe spécial a ultimement constaté que 2 mesures fédérales américaines et 60 mesures appliquées par 39 États et Porto Rico concernant l'imposition, la distribution, le transport, l'autorisation de vente et l'inscription au catalogue des bières, vins et cidres canadiens contrevenaient aux obligations des États-Unis aux termes de l'Accord général. Le rapport du groupe spécial a été adopté par les Parties contractantes à la réunion du 19 juin 1992 du Conseil du GATT.
- Des consultations ont été menées avec les États-Unis à Washington, le 8 octobre 1992, pour discuter des plans américains de mise en application des recommandations du groupe spécial. À cette réunion, le Canada a incité les États-Unis à appliquer les recommandations du groupe spécial d'ici l'été 1993. Les États-Unis ont